DES CAUSES DE LA RÉVOLUTION, ET DE SES RÉSULTATS.

attribué a adrien Lezay de [illegible]

Bon.

A PARIS,

De l'Imprimerie du Journal d'Economie publique, rue de Buffault, n.o 499.

Et se vend chez Desenne, Brigite Mathey et Maret, libraires, Palais Egalité.

An V. — 1797.

AVANT-PROPOS.

J'AI cru long-temps que la Révolution française devoit être aussi généralement connue qu'elle a été généralement ressentie. J'ai vu ensuite que ce devoit être tout le contraire. N'ayant laissé personne de désintéressé, et chacun ayant pris parti pour ou contre, chacun n'a dû la voir que d'un côté. De-là l'aveugle haine ou l'amour aveugle, que la plupart ont conçu pour elle.

Les ames assez fortes pour dégager leur jugement de leurs passions, ont dû trouver encore d'autres difficultés. Le caractère de cette révolution, sa marche, son ensemble, ses effets et ses causes, ne sont pas trop faciles à saisir. Si on la juge par les hommes qui y ont figuré, elle semblera naine et hideuse, comme la plupart d'entre eux; si on n'en regarde que ce qui s'en montre, on ne verra que ruines, meurtres, malheurs, excès inouis et sans nombre.

Ce grand tableau ne m'inspira d'abord, je l'avouerai, que de l'horreur. Je ne voyois que la couche de sang sous laquelle il étoit caché. Ayant osé le regarder d'un peu plus près, je vis qu'il ne falloit que le laver, pour avoir un tableau magnifique.

Je ne m'en tins pas là. Comme bien des gens ont continué à n'y voir que ce que j'y avois vu d'abord, je me flattai qu'en leur montrant ce que j'y avois vu ensuite, je produirois en eux le changement qui s'étoit fait en moi.

Cette espèce d'ennemis de la révolution ne doit pas être difficile à lui réconcilier. Combien n'ont haï d'elle que ses excès! et qu'elle force n'eût-il pas fallu, en voyant ceux qui étoient à l'autel, pour venir se mêler avec eux! Ce sont les prêtres qui ont fait abhorrer le Dieu.

Il y a une autre classe d'hommes tout opposée à celle-ci; ce sont ceux qui ne considèrent que le produit net de la révolu-

tion, et qui, bien loin de compâtir aux maux qu'elle a causés, s'indignent de la compassion qu'on leur donne. Ces hommes, qui se croiroient dénaturés, s'ils prenoient part à d'autres maux qu'à ceux qui affligent la nature entière, sont de petits esprits et des cœurs secs, sur lesquels il n'y a point de prise.

J'aime bien mieux les forcenés des deux partis. Une fois la passion calmée, ils reviennent, si elle ne les a pas poussés à quelque crime qui les empêche de revenir. Un cœur humain en a fait commettre plus d'un. Il ne faut qu'avoir vu comme le riche dévore, et comme tout le reste jeûne, pour être devenu un niveleur. Le massacre des prisons, et les excès où s'emporte le peuple quand il est déchaîné, ont pu suffire pour faire regarder comme humaine l'entreprise de lui rendre des fers.

Il faut sans doute condamner, mais il faut condamner avec regret, les hommes que la

passion rend criminels. Ces malheureux ont souvent épuisé leurs forces à la combattre, avant d'avoir cédé à ses violences, et ils paient souvent pour elle, le crime qu'elle a commis pour eux. Que ces coupables valent mieux que les juges sans miséricorde!

C'est pour eux que j'écris. En faisant voir aux uns ce que la révolution a couté, aux autres, ce qu'elle a produit, à tous, les excès où ils se sont portés, soit pour la renverser, soit pour la soutenir, j'ai dessein de montrer, que nul n'a conservé le droit d'être sévère, et que la tolérance peut seule calmer les maux qu'a causés la persécution.

Lorsqu'au commencement de la révolution, ses ennemis agissoient puissamment contre elle, on put regarder comme utile d'animer contre eux les esprits. Il le fut, peut-être, encore plus, de les animer contre ses partisans, lorsqu'après s'être couverts de crimes, ils cherchèrent à se sauver en la faisant durer autant qu'eux. Comme ils l'avoient souillée

de toutes sortes d'horreurs, il fallût la peindre sanglante, destructrice, anarchique, afin de la rendre si odieuse sous de tels traits, qu'elle fût obligée d'en changer. Vanter ses résultats dans un temps où l'on n'avoit devant les yeux que ses ravages, eût été non-seulement inutile, mais imprudent. On n'eût pas ramené ceux qui en avoient été les victimes, et ceux qui y avoient contribué, rapportant son succès à leurs crimes, on eût risqué de leur en inspirer de nouveaux.

Les malheurs sont finis, les dédommagemens commencent. Détournons les yeux du passage, et arrêtons les sur le terme : c'est une belle et grande habitation sur le chemin de laquelle il s'est commis des vols et des assassinats sans nombre; et comme il eût été dangereux de retarder le peuple sur cette route, en lui en déguisant les dangers, il le seroit de même de ne pas l'attacher à sa demeure, en lui en déguisant les avantages.

Du reste, si j'ai réussi à vaincre en moi

toute prévention, je ne puis me flatter de remporter un pareil succès sur les autres. Quand tous ont pris parti, quelle impartialité en attendre ? Ils ont trop vivement senti ce qu'ils ont à juger, pour juger froidement. La révolution a été faite aux frais de la génération vivante, et les vivans l'ont déclarée criminelle envers eux.

J'appelle du jugement porté contre elle ; comme elle, je serai condamné. Comme beaucoup n'ont vu en elle que ses désordres, ils ne verront non plus dans l'explication que je fais de ses causes, qu'une apologie de ses horreurs. Peu m'importe. Si j'osai m'élever contre elle, lorsqu'elle renversoit tout, j'oserai la défendre, lorsque tout la menace, et je défendrai ses principes avec la même ardeur que j'ai mise à attaquer ses excès.

Je ne signe point cet écrit ; l'absence du danger m'en dispense ; je ne veux point de guerre personnelle : je la méprise et la déteste. Si mon ouvrage est attaqué, qu'il se

défende, je l'abandonne à sa fortune. Du reste, ce n'est ni la responsabilité, ni l'opinion du monde qui m'inquiète : Je saurai me montrer entre l'imprimeur et les tribunaux, si les tribunaux me recherchent. Quant au Public, je le respecte, mais je n'ai rien à craindre de lui.

P. S. Je prie les ennemis de la religion de ne point abuser du passage où j'explique (page 11) pourquoi les peuples de l'Europe chez lesquels la liberté s'est d'abord établie, sont tous des peuples protestans, et pourquoi ceux qui en sont le plus loin, sont ceux ou la religion catholique est le plus en vigueur.

Si des prêtres ont abusé de leur ascendant sur les peuples, tantôt pour s'enrichir à leurs dépens, tantôt pour aggraver leur oppression, ce n'est point d'après les leçons de l'évangile, et c'est dans l'évangile même qu'ils trouvent leur condamnation. Rien n'y est plus recommandé que l'oubli de soi-même et des choses de ce monde, le mépris des richesses, l'amour d'autrui, etc.

Les hommes qui prennent l'abus pour la chose, et ceux qui n'aiment de la chose que ses abus, forment deux classes très-nombreuses qui sont toujours en guerre entre elles.

Les ennemis de la religion ne voient la religion

que dans les désordres de ses ministres, et ceux de la révolution ne voient la révolution que dans les fureurs de ses energumènes. Ces jugemens ne prouvent rien contre la chose; mais ils prouvent beaucoup contre ceux qui les portent. Il n'y a pas moins de mauvaise foi à juger la révolution d'apres Gobel, Hébert ou Marat, qu'à juger la religion d'après les papes Grégoire VII ou Alexandre VI. Mais le monde est rempli de gens qui savent concilier la haine des abus qui leur nuisent, avec l'amour des abus qui leur servent.

DES CAUSES DE LA RÉVOLUTION, ET DE SES RÉSULTATS.

CHAPITRE I.

Des différentes causes auxquelles on a rapporté la Révolution.

LORSQU'IL survient dans les empires quelqu'un de ces puissans événemens qui en changent la face, on ne se borne pas à considérer ses effets, on veut remonter à ses causes ; et comme beaucoup de gens les cherchent, il ne se peut qu'on ne lui en trouve un grand nombre, et de fort différentes. C'est ce qui est arrivé dans la

recherche qu'on a faite de celles de la révolution française.

Les uns n'ont cru les pouvoir placer trop loin d'elle; ils les ont vues dans le système de Law, dans les guerres de Louis XIV, dans le ministère absolu du cardinal de Richelieu, et les plus clairvoyans ont même cru les distinguer jusque dans les guerres de religion, et le massacre de la Saint-Barthélemi.

D'autres, au contraire, les ont placées tout près de sa naissance, et l'ont attribuée au relâchement de l'étiquette, à l'introduction des modes anglaises, à la guerre d'Amérique, à l'affaire du collier, etc.

Je ne prétens point décider lequel est le plus pénétrant, ou du vulgaire qui prend toujours l'avant-dernier événement pour cause du dernier, ou de celui qui, pour s'en distinguer, affecte de placer des siècles entre les effets et les causes: mais je ne pense pas qu'en ce point-ci ils se trompent moins les uns que les autres.

Je ne crois pas non plus, comme beaucoup le croyent, que l'oppression où ils assurent que gémissoient les peuples doive être regardée comme la cause de la révolution.

L'oppression cause des révoltes ; mais des révoltes ne causent des révolutions, que dans des pays d'assez peu d'étendue pour que la plus grande partie de leur population puisse entrer en révolte à la fois, condition nécessaire de sa réussite. L'étendue de la France s'opposoit à cela, la nature de son gouvernement s'y opposoit encore davantage. Dans une grande contrée, les intérêts sont variés à l'infini ; dans une monarchie, il y a autant d'intérêts différens que d'ordres, de classes et de corporations différentes : de sorte que ce qui nuit à l'une profite à l'autre ; les mécontentemens et les contentemens se compensent ; et comme il n'y a point d'intérêt général, il ne peut y avoir que des révoltes particulières.

Enfin, quand une révolte eût pu produire en France une révolution, l'oppression qui pesoit sur elle étoit insuffisante pour la pousser jusqu'à la révolte. Cette oppression étoit comme immémoriale, et non de celles qui, tombant brusquement sur les peuples, les surprennent dans la liberté, et ne leur laissent point de repos qu'ils ne soient revenus à leur première condition. Les vivans

n'avoient rien perdu; ils étoient ce qu'ils étoient nés, et n'ayant point connu d'autre état, ils en connoissoient le mal-aise, sans en soupçonner un meilleur. Après tout, l'oppression étoit moins forte en France qu'en Espagne, qu'en Portugal, qu'en Autriche, qu'en Prusse, qu'en Russie, qu'en Turquie; cependant ces contrées sont restées fort tranquilles, et la France a fait sa révolution.

Ceux qui l'attribuent à des événemens publics ou domestiques, ne me semblent pas plus heureux dans leurs conjectures. Les événemens sont quelquefois l'occasion, jamais la cause des révolutions populaires, même des petits états. Leur influence sur le peuple est toujours conforme à l'esprit dans lequel ils le trouvent : s'il est content, des événemens malheureux ne le lieront que davantage à son gouvernement; s'il ne l'est pas, les plus heureux événemens ne diminueront rien de sa haîne, et pourront l'augmenter.

Enfin, les plus mal-avisés de tous sont ceux qui la regardent comme l'effet des combinaisons et des menées des hommes qui l'ont servie. Comparez ces prétendues causes, aux

effets qu'on leur attribue, ces minces volontés du dix-huitième siècle, aux effets massifs et lointains de la révolution !

La révolution ne doit aux hommes ni sa naissance ni ses progrès. Qui s'en dira le père, n'a qu'à se présenter : je veux le mesurer à son enfant. Que ceux qui s'en prétendent les conducteurs, se nomment : je leur rappellerai l'humble posture où elle a tenu devant elle, sans préférence ni distinction, ses partisans et ses ennemis.

Pour rendre ma pensée plus claire, je vais dire ce que c'est que la révolution.

La révolution n'est point, comme beaucoup se le persuadent, un simple changement de forme de gouvernement, qui n'est souvent qu'un changement de dénomination, et qu'un nouveau changement peut détruire : elle est un changement total de mœurs, d'habitudes, de conditions, d'intérêts, de propriétés. Son siège n'est point dans quelques têtes ou dans quelques coins écartés ; elle fait corps avec la France, elle est enracinée dans son sol, liée autour de sa population, et comme passée dans le sang des français. Elle ne s'appuie pas seulement sur

tous ceux qui se sont déclarés pour elle, mais encore sur tous ceux qui ne se sont pas ouvertement déclarés contre ; non-seulement sur tous les amis de la liberté, mais sur les partisans bien plus nombreux de la tranquillité ; non-seulement sur la poignée d'hommes qui sont attachés à ses principes, mais sur une invincible armée, composée de tous ceux qui lui sont attachés par leurs crimes. Vices et vertus, fanatisme et raison, humanité et forfaits inouis, voilà les alliés de la révolution ! Non, ce ne sont point des hommes, ce ne sont point des événemens, ce ne sont point des actes d'oppression qui peuvent avoir produit tout cela.

La révolution eut pour cause le progrès des lumières, pour occasion la chûte des finances. Tout pouvoir absolu, quand il ne peut plus payer, tombe. Chez les peuples barbares, on lui aide à se relever ; chez les peuples éclairés, on le laisse par terre. Ainsi tomberont toutes les monarchies absolues de l'Europe, lorsque les peuples auront connu leurs droits, et que les princes n'auront plus le moyen d'en payer l'oppression.

CHAPITRE II.

CONTINUATION du même sujet.

LES abus féodaux et religieux quadroient admirablement bien avec la barbarie des temps où ils prirent naissance. Quand les hommes achetoient la protection du ciel pour des arpens de terre, ils pouvoient également bien aliéner leur liberté à des seigneurs en retour de leur protection temporelle; mais quand les seigneurs et les saints ne protégèrent plus, on devoit être quitte envers eux d'un loyer qu'ils ne gagnoient plus.

Les lumières défirent ce que les ténèbres avoient fait : à mesure qu'on s'éclaira, la féodalité fut resserrée dans des limites plus étroites; et par un accord presqu'unique, les rois s'unirent avec les peuples, pour reprendre sur elle ce qu'elle avoit conquis sur eux.

En effet, elle n'avoit pas moins entrepris sur l'autorité des monarques que sur la liberté des sujets ; et comme les rois ne sont pas si patiens que les peuples, ils l'attaquèrent les premiers. Mais trop foibles encore pour l'at-

taquer directement, ils ne virent pas de meilleur moyen de la restreindre, que de favoriser les affranchissemens; et voilà comment s'établirent, à l'aide de la royauté, ces communes qui devoient la dévorer un jour.

Pendant que la féodalité s'affoiblissoit par les affranchissemens, la royauté se fortifioit par des réunions de domaines, réunions qui s'opérèrent tantôt par la voie des conquêtes ou des confiscations, tantôt par celle des successions et des mariages; et qui firent enfin du monarque le principal propriétaire de son état.

Alors elle continua d'abaisser les seigneurs, mais sans y employer, comme avant, l'aggrandissement des communes qui commençoient à lui porter ombrage; et voulant abaisser les uns sans élever les autres, elle priva les seigneurs de tous les privilèges contraires à l'autorité du monarque, et leur laissa tous ceux qui l'étoient aux droits des sujets.

Ils perdirent le droit de faire la guerre au souverain; mais le souverain leur laissa celui d'envoyer aux galères les *manans* qui tiroient leurs lapins. Ils ne purent plus lever de troupes,

mais ils continuèrent de lever des contributions au mariage de la fille aînée, au départ du garçon pour la guerre, etc. Les droits de retenue, de champart, d'aubaine, de main-morte, de chasse et de pêche, le treizième du produit des ventes, et le sixième, dans quelques coutumes, leur furent conservés, et ils restèrent les juges et les hauts justiciers des délits commis envers eux par leurs serfs.

Ainsi, de deux sortes de droits qu'exerçoient les seigneurs, les droits de protection leur furent ôtés, et ceux d'oppression conservés. Mais quoique par cette révolution qui tiroit les sujets de la dépendance absolue des seigneurs, pour les faire passer sous celle du monarque, ils ne parussent guères gagner qu'un changement de servitude, ils gagnèrent ce qu'on gagne à être opprimé par un fort plutôt que par un foible; et la France n'ayant plus qu'un seul maître, n'eut plus besoin que d'une seule révolution.

Cependant, à mesure que croissoit l'autorité royale, les lumières croissoient aussi. Vers le milieu du quinzième siècle, naquit l'imprimerie, cette belle invention qui a ou-

vert la communication entre toutes les parties de l'espèce humaine, et assuré celle de l'avenir avec les temps passés.

L'écriture avoit opéré, dans le commerce de la pensée, la même révolution qu'avoit produit, dans le commerce mercantile, l'introduction de métaux précieux. L'imprimerie causa, dans le premier de ces commerces, la même que devoit causer un demi-siècle après, dans le second, la multiplication de ces métaux. Dans l'origine, la parole et les bestiaux étoient les signes uniques de ces deux commerces, et tout se réduisoit dans l'un et l'autre à un simple commerce d'échange, c'est-à-dire, de voisin à voisin. Lorsqu'à ces signes périssables, eurent été substitués l'écriture et l'argent, les communications s'étendirent; cependant le peu d'abondance des manuscrits et des mines connus alors, ne permit pas encore une grande circulation. Mais quand la découverte de l'imprimerie et celle de l'Amérique eurent multiplié ces signes, les richesses et les pensées circulèrent d'un bout du monde à l'autre; les livres firent sur l'esprit humain le même effet que font les capitaux sur l'industrie : ils l'éveillèrent et l'éten-

dirent, et les mêmes nations, pauvres et barbares cent ans avant, étoient, dès le seizième siècle, plus réellement riches et plus généralement éclairées que les peuples de l'antiquité les plus vantés.

Bientôt après éclata le Luthéranisme, et la liberté de conscience fit faire aux peuples le premier pas vers la liberté civile. Vers ce temps, la Suède secoua le joug du Dannemarck, la Hollande celui de l'Espagne, la Bohême essaya de secouer celui de l'Autriche, et un siècle plus tard, l'Angleterre fit sa révolution.

On a pu remarquer que les peuples de l'Europe chez lesquels la liberté s'est d'abord établie, sont tous des peuples protestans, et que ceux qui en sont le plus loin, sont ceux où la religion catholique est le plus en vigueur. Le génie de ces deux religions explique cette différence : la première laisse croire, la seconde l'ordonne. Leur différente constitution l'explique aussi : la constitution religieuse des réformés est en tout point républicaine; celle des romains est une monarchie absolue.

Les princes y gagnèrent aussi; car leur pouvoir n'étoit pas moins borné par l'église

que par la féodalité. Plus d'un souverain avoit été déposé par les vicaires de Jésus-Christ. Les revenus du clergé égaloient en quelque pays, et surpassoient en d'autres le revenu public; ils y furent réunis par-tout où la réformation gagna, et les papes appauvris de la moitié de leur puissance, se retranchèrent les excès qui la leur avoient fait perdre, afin d'en conserver le reste.

Mais le pouvoir des princes ne put augmenter de la sorte, sans une grande augmentation de charges. Devenus seuls chargés de la défense et de l'administration de l'état, ils le devinrent aussi de toute sa dépense. Les milices bourgeoises ne suffirent plus, lorsque les frontières du pays se trouvèrent reculées à de grandes distances du plus grand nombre des habitans, et les guerres de longue durée, autre charge encore plus ruineuse que les milices perpétuelles, en furent l'effet nécessaire.

De plus, comme tous les actes du pouvoir furent désormais au nom des rois, le nom des rois resta seul chargé des malédictions que la tyrannie faisoit naître; et comme en cessant de craindre leurs grands vassaux, ils

avoient cessé d'avoir besoin des communes, ils rompirent toute mesure avec elles, devinrent violens et arbitraires, exilèrent les cours de justice, lancèrent des lettres-de-cachet, se firent inquisiteurs de conscience et jetèrent hors du territoire des milliers de religionnaires, après en avoir fait égorger d'autres milliers, tirèrent à eux, par des impôts désordonnés, les richesses de l'état, pendant que par des lois vicieuses, ils en appauvrissoient la source, recoururent à de funestes expédiens, quand leurs besoins surpassèrent les taxes, à des violences et à des fraudes inouies, quand les expédiens leur manquèrent, altérèrent le titre des monnoies, firent des banqueroutes, vendirent les magistratures, vendirent les honneurs, et traitèrent l'état comme s'ils avoient voulu qu'il n'en restât rien après eux.

La constitution de la France, comme celle de toutes les monarchies absolues, étoit renfermée toute entière dans celle du monarque; l'état eut autant de constitutions différentes, que de rois d'un tempérament différent.

C'est le destin qui gouvernoit cette monarchie; chacun étoit prédestiné à son em-

ploi. On étoit roi, prince, archevêque, intendant, président, général, dès le ventre de sa mère. Il n'y avoit que l'argent qui eût le pas sur la naissance; car il falloit des siècles à la naissance pour donner la noblesse, et il ne lui falloit, à lui, qu'un moment.

La tyrannie ne porte pas à rire; c'est la seule chose qui explique comment les peuples purent tenir si long-temps leur sérieux devant ces risibles inventions. Tant de prestiges et tant de maux avoient comme hébêté l'espèce humaine.

Mais, depuis l'invention de l'imprimerie, les lumières et les malheurs n'étoient plus personnels, comme avant. Ce qu'un homme avoit su ou souffert ne périssoit plus avec lui; ses souffrances ou ses connoissances survivoient dans les livres, et, sans bouger de place, il se faisoit entendre à l'univers. Pendant que les hommes souffroient, d'autres hommes tenoient registre de leurs souffrances. Chaque cri que jettoit l'humanité, les presses de l'imprimerie le faisoient résonner d'un bout du monde à l'autre, et rapportoient, de tous les coins du monde, au malheureux, la promesse de la vengeance.

Une autre découverte du même siècle, devoit par la suite, donner à cette correspondance, une rapidité qu'elle n'avoit point par elle-même. La poste, cette invention d'un des plus soupçonneux tyrans qui aient régné, tourna contre la tyrannie. Par son moyen, toutes les parties d'un grand empire purent se communiquer, en peu de jours, leurs griefs, et les murmures volèrent, désormais, aussi vîte que les volontés du tyran.

Avec le temps, il se forma, contre les rois, un corps de plaintes qu'ils négligèrent au commencement d'appaiser, et qu'à la fin ils ne purent plus étouffer. Du sentiment des maux, on passa à la recherche de leurs causes, et, dans cette recherche, on rencontra les droits. Alors on put, sans un cœur inhumain, se réjouir en voyant les princes dissiper en folles dépenses et en guerres ruineuses les trésors de l'état, et ce fut un vœu patriote que de souhaiter à son pays le comble de ses maux : c'étoit lui en souhaiter la fin.

Le trône seconda ce vœu. Le militaire et le trésor, ces deux appuis uniques du pouvoir absolu, furent aussi peu ménagés l'un que l'autre. La discipline allemande, qu'on

essaya d'introduire dans les troupes françaises, les révolta ; les dépenses allèrent en croissant ; les impôts s'élevèrent au point de ne plus pouvoir s'élever, et les deux derniers règnes se distinguèrent sur-tout, par les dissipations des monarques et par les exactions des ministres. Les parlemens, la seule et foible digue qui s'opposât aux débordemens du pouvoir, ne furent pas épargnés lorsqu'ils refusèrent d'enregistrer les impôts. Les impôts ne suffisant plus, on voulut recourir aux emprunts ; les emprunts ne suffisant pas, on proposa l'édit du timbre. Le parlement l'ayant rejetté, on l'exila. Alors on se souvint qu'autrefois, dans des besoins semblables, les rois avoient tiré de grands secours des Etats-Généraux, et on se hâta de les convoquer ; mais les temps n'étoient plus les mêmes, les Etats-Généraux, après avoir été jusque-là la ressource des princes, furent cette fois celle des peuples. Une fois assemblés, la révolution fut faite et ne fut plus que l'application de celle qui dès long-temps étoit consommée dans les esprits : comme le prouvèrent, sans équivoque, les communes, lorsqu'elles décla-

rèrent qu'elles n'étoient plus le tiers-état, mais tout l'état.

Cette monarchie avoit duré douze cents ans, et bien des gens ont conclu de-là, qu'elle devoit être très-forte. Il est certain que rien ne dure plus que des liens de fer; aussi ne se brisent-ils pas, ils tombent, quand le moment en est venu. Elle eut duré toujours, si l'ignorance du peuple et le trésor du prince avoient toujours duré.

Elle s'étoit établie à la faveur de l'ignorance, elle se conserva à la faveur de l'habitude. On continua d'obéir, parce qu'on avoit obéi une fois; c'est-là tout le secret de la durée d'un grand nombre d'Empires.

Mais quand les peuples en sont venus à vouloir se rendre raison de l'obéissance qu'on leur demande, de l'emploi de l'impôt qu'ils paient, et du sang qu'ils versent à la guerre, et qu'ils ont vu qu'ils paient, obéissent, et combattent, non pour la conservation de leurs droits, mais pour leur oppression, les choses doivent beaucoup changer, si jamais la détresse du prince le réduit à les convoquer.

La monarchie française n'avoit rien qui pût résister à ce dessillement général, parce que sa principale force étoit dans l'aveugle obéissance. Assembler un peuple éclairé qui étoit asservi, c'étoit lever le seul obstacle qu'il y eût à la révolution ; car il n'eût pu ni se révolter tout entier, ni se rassembler de lui-même.

L'étendue de la monarchie fut donc l'une des causes les plus efficaces de sa durée. Il ne se passa guères de règne qui ne donnât des sujets de révolte : mais dans une contrée dont ce qu'on en voit n'est qu'une très-petite partie de ce qu'on n'en voit pas, et où les intérêts diffèrent selon les différentes classes, ceux qui voudroient se révolter ne sont pas sûrs que la plus grande partie des habitans le veuillent ; et comme il y en a toujours plus sur lesquels ils ne peuvent compter, qu'il n'y en a sur lesquels ils comptent, ils se contiennent.

L'ignorance, l'habitude, la grande étendue du pays, et la pluralité des classes, voilà les garanties des monarchies absolues. De ces quatre garanties, la première fut détruite par le progrès des lumières ; la seconde, par ce

même progrès et par l'instabilité des lois ; la troisième, par la nécessité où fut réduit le prince de convoquer ses peuples ; la quatrième, par l'oppression de toutes les classes. Pour fonder leur puissance, les rois avoient classé les hommes; pour la rendre absolue, ils les égalisèrent. La noblesse fut réduite à rien. Cette partie du clergé qui a l'oreille du peuple, fut opprimée par les évêques, et la charité des fidèles ne suppléant plus à l'insuffisance des petits bénéfices, la plupart des ecclésiastiques se virent plongés dans le dernier besoin. Les parlemens furent humiliés, tous les rangs furent confondus : et c'est ainsi que le pouvoir, en détruisant tout ce qui garantissoit contre lui, détruisoit tout ce qui le garantissoit lui-même. Il se défit comme il s'étoit fait, pièce à pièce. Rien n'est plus fort, mais aussi, rien n'est moins assuré que ces monarchies là, parce que toute leur force est d'emprunt. Elles peuvent durer, mais les gouvernemens limités peuvent seuls se répondre de leur durée.

Quelques gens ont voulu prouver que la France avoit une constitution. Singulière constitution que celle dont il faut prouver

l'existence ! Si elle en avoit une, il faut convenir qu'il étoit bien juste de la détruire, pour ne s'être pas mieux fait sentir aux monarques; et si elle n'en avoit pas, on eut grande raison de lui en donner une.

Elle n'en avoit pas, car je n'appellerai point ainsi, des Etats-Généraux qu'on assembloit tous les trois cents ans, et qu'on étoit le maître de ne pas assembler; des parlemens qu'on cassoit ou qu'on exiloit quand ils refusoient de signer des édits; des nobles qui ne formoient aucun corps de noblesse, et un roi qui n'étoit lié ni par les volontés de ses prédécesseurs, ni par les siennes propres.

Rien ne limitoit le pouvoir, que la crainte de la révolte; rien ne pouvoit le réformer, que la bonne intention du prince; mais la réforme ne duroit pas plus que la bonne intention, et quand elle eut duré toute sa vie, elle finissoit là. Le peuple ne se sentoit déja plus du règne d'Henri IV, sous celui de son fils Louis XIII.

Cependant la France prospéroit, c'est-à-dire ne languissoit pas; et bien des gens

ont cru que c'étoient toutes ces choses qui la faisoient prospérer. C'étoit malgré toutes ces choses : de même qu'une santé robuste triomphe des mauvais médecins et des mauvais régimes.

CHAPITRE III.

POURQUOI cette révolution a été si violente.

DES européens s'étoient établis sur la côte d'Afrique et commençoient à policer ses habitans. Des sauvages survinrent qui dévastèrent la colonie et massacrèrent ses fondateurs. Enfin, ils s'entre-détruisirent, et ceux d'entre les européens qui avoient échappé, ayant osé se remontrer, ils ramassèrent les débris du nouvel établissement, et le remirent du mieux qu'ils purent. Voilà l'histoire de la révolution.

Les lumières et la corruption font leurs progrès ensemble : c'est pourquoi toute révolution populaire, amenée par le progrès des lumières, est nécessairement violente.

En effet, le propre de la corruption est de rendre le riche lâche, et le pauvre, cruel et avide : or, c'est le pauvre qui, dans ces sortes de révolutions, tient le haut bout. Comme ni les uns ni les autres n'ont plus aucun principe, il ne reste plus rien qui soutienne dans l'adversité et qui retienne dans le succès.

La révolution prit donc le caractère, non

des évènemens, mais des hommes. Il est vrai que les évènemens durent beaucoup les aigrir ; mais l'aigreur elle-même agit conformément au caractère : un vainqueur généreux désarme son ennemi, un vainqueur sanguinaire le tue.

Aux causes de la violence de la révolution tirées du caractère des hommes et de celui des évènemens, il faut ajouter celles qui se tirent de la nature même des choses : la résistance qu'elle devoit éprouver de la part de tous ceux auxquels elle étoit contraire, résistance assez forte pour l'exciter, pas assez pour la modérer ; la défiance naturelle a un état naissant, et cette première fougue à laquelle ne manquent jamais de se laisser emporter les peuples qui viennent de secouer leur joug.

Quand ces premières causes eurent fait leur effet, d'autres les remplacèrent ; et la plus importante, fut la division qui se mit parmi les partisans de la révolution, dès qu'ils eurent surmonté ses principaux obstacles. Tant qu'ils avoient eu à les vaincre, ils avoient dû rester unis, et leur union les rendoit assez forts pour les vaincre sans recourir à des moyens violens. Mais une fois

que ces obstacles furent diminués, les vainqueurs se divisèrent, les vaincus reprirent courage, et il fallut dès-lors double force pour vaincre double ennemi.

La popularité est la plus grande force des partis populaires, et la persécution du parti opposé, le plus grand moyen de popularité. Ils rivalisèrent donc de popularité, et cette rivalité rendit la guerre encore plus animée contre tous les ennemis de la révolution. Chacun pour se populariser plus que son rival voulut le surpasser en violences, et le vaincu, pour se laver du soupçon de complicité dont ne manquoit pas de l'accuser son adversaire, enchérissoit ensuite sur sa rigueur.

Cette lutte devoit être d'autant plus vive, que le corps législatif résidant dans une capitale qui par le nombre de ses habitans avoit beaucoup d'influence sur lui, il importoit extrêmement à chaque parti de la faire déclarer en sa faveur, parce que celui qui n'avoit rien à s'en promettre devoit avoir beaucoup à en craindre; et que sa population étant presque toute populace, le parti qui vouloit se la concilier, étoit forcé d'être violent comme elle.

Comme d'ailleurs, tout le pouvoir législatif étoit concentré dans un seul corps, et que ce corps, dominant tout le reste, on devenoit maître de tout en devenant le sien, les ambitieux s'en disputoient l'empire avec fureur, et après avoir été obligés d'employer la violence pour vaincre, ils l'employoient encore pour tenir à terre les vaincus.

Enfin, les fautes qui se commirent, contribuèrent autant que tous le reste à la violence de la révolution. On en fit une énorme, ce fut de laisser à la tête du nouvel ordre de choses, c'est-à-dire, d'une monarchie qu'on avoit si fort limitée, un prince accoutumé à exercer un pouvoir absolu. C'étoit prendre pour général, le général ennemi, et inviter tous les ennemis à se ranger à ses côtés. En effet, le roi se vit tout-à-la-fois, le chef de la révolution et de la contre-révolution.

Il est vrai qu'on n'y couroit aucun danger dans l'état où étoient les choses, et qu'on auroit pu en courir à détrôner le monarque avant que les peuples fussent déshabitués de la monarchie, et habitués aux violences. Mais lorsque par sa fuite à Varennes, il eut comme appelé et motivé sa déchéance,

il eût été prudent de la lui prononcer. On s'épargnoit le hazard d'un 10 août, et l'horreur d'un 21 janvier.

Les royalistes ne causèrent pas moins de mal en défendant la royauté, que les patriotes en la conservant. Sans trésor et sans troupes, affoiblie déja par ses pertes, en guerre avec un corps législatif d'une constitution à tout détruire et qui tenoit le roi prisonnier, comme ensuite il le fut lui-même, dans une ville qu'on émeut en retranchant un sac de blé à sa halle, la royauté ne pouvoit plus tenir : la défendre, c'étoit exposer une place battue en brêche à toutes les horreurs d'un assaut.

Après la faute d'avoir conservé la royauté, on fit celle de ne pas conserver la religion. Par le mal qu'elle a fait à la révolution, on peut juger des forces qu'elle lui eût prêtées, si celle-ci en avoit fait son alliée. Les principes de l'évangile et ceux de la révolution étoient les mêmes; même dégénération de la pureté primitive dans l'église et dans la société. Il falloit les y ramener ensemble, soutenir le fanatisme politique, qui s'éteint promptement, par le fanatisme religieux, et opposer à l'au-

torité que les nobles avoient sur les peuples, celle qu'avoient sur eux les prêtres.

J'ai fait remarquer qu'une révolution populaire qui a sa cause dans le progrès des lumières, est nécessairement violente. Je ferai remarquer de même que, quand c'est à l'occasion de la chûte des finances qu'elle éclate, sa violence doit beaucoup s'en accroître.

En effet, pour qu'un prince soit réduit à la nécessité, toujours triste pour lui, de convoquer ses peuples, et de se rendre, en quelque sorte, faute de vivres, il faut qu'il ait épuisé tout moyen de couvrir les besoins de l'état, non-seulement par de nouveaux impôts, mais même encore par des emprunts. Je ne parle pas de l'économie, ressource lente et incompatible avec l'urgence du besoin.

Mais les peuples ont beau s'assembler, et la révolution se commencer sous les auspices les plus heureux, on ne pourra pas plus qu'avant augmenter les impôts, car on la décréditeroit dès sa naissance, ni ouvrir des emprunts, parce qu'alors le crédit ne peut être établi, ni enfin faire la banqueroute, puisque le but est de la prévenir, et qu'elle entraîneroit un renversement général.

Le seul moyen qui se présente alors est donc de créer un papier-monnoie; expédient indispensable puisqu'il est l'unique, mais qui doit finir par corrompre et le gouvernement et le peuple ; soit parce que fournissant au gouvernement de quoi se passer de l'impôt, il sentira peu la nécessité de ménager la classe qui le paie, et de puiser avec économie dans un trésor si facile à remplir ; soit parce que le crédit public étant fort ébranlé par l'énormité des impôts et les désordres inséparables d'une révolution naissante, le papier de l'état ne peut tarder à s'avilir, et devient l'arme la plus terrible contre le riche entre les mains du pauvre : tout papier-monnoie avili équivalant à une réduction de dettes, terme général qui comprend le rachat, à vil prix, des rentes perpétuelles, la solde des rentes annuelles, et celle de l'impôt.

Si le gouvernement rendu prodigue par la facilité qu'il a de créer ses ressources à l'instant même de ses besoins, se trouvoit obligé de fabriquer de son papier pour de nouvelles sommes, ce papier se multipliant, perdroit de sa valeur première en proportion de sa multiplication; le produit de l'impôt perdroit

de même de la sienne, et les ressources du gouvernement étant réduites à son seul papier, il se verroit forcé de le multiplier en si grande abondance, et cette abondance le rendroit si vil, qu'il ne suffiroit plus.

Que dans ce malheureux épuisement, des besoins immenses surviennent; que plusieurs guerres se déclarent presqu'au même moment, et qu'il faille créer sur-le-champ, payer, nourrir, entretenir, une armée de six cent mille hommes, et tirer du dehors une partie de ses provisions, il faudra que l'état périsse ou que le gouvernement devienne atroce.

Ayant besoin de plus d'argent que son papier n'en peut valoir, et que l'impôt n'en peut fournir, il substituera la peine de mort au crédit, et la confiscation à la contribution. Il fera du sang de ses ennemis intérieurs, sa ressource contre ses ennemis du dehors; et pour accroître ses ressources, il accroîtra le nombre des mécontens, mettra en fuite une partie de la population pendant qu'il en immolera une autre, et c'est avec les dépouilles des citoyens qu'il repoussera l'étranger et fera des conquêtes.

CHAPITRE IV.

De la Terreur.

C'EST rarement par leurs extrémités que manquent les révolutions populaires ; en commençant, elles sont fortes de l'affection des peuples et de leur propre impétuosité ; et vers leur fin, elles le sont du besoin que tout le monde a de repos, besoin qui rend chacun ennemi d'un nouveau changement ; elles le sont du grand nombre d'hommes qu'elles ont compromis, dans leur cours, à leur conservation.

Mais lorsque ces révolutious ne sont plus soutenues par la ferveur du peuple, et qu'elles ne le sont pas encore par sa lassitude, elles manqueroient, faute de force, s'il ne leur survenoit, vers le milieu, un renfort ; et ce renfort, c'est la terreur.

Car, c'est vers ce temps-là que l'état se remplit de trouble, et que tous ses moyens diminuent. Les factions populaires, d'abord foibles et timides, ont pris tout leur essor ; les partisans et les ennemis de la révolution, se croyant encore plus forts qu'elle, remuent,

les uns pour la détruire, les autres pour s'en emparer; le peuple encore habitué à la désobéissance et agité par les factieux, remue aussi; et le gouvernement naissant, ébranlé par toutes ces secousses, n'est pas encore assez puissant pour tout tenir dans le respect.

Si, au commencement de la révolution, on a créé un papier-monnoie, c'est également vers ce temps qu'il commence à décheoir, parce que la confiance publique a commencé à s'affoiblir; et si quelque puissance étrangère veut profiter des troubles de l'état pour lui faire la guerre, il est à croire que ce sera dans ce moment, parce que plus tard, il seroit plus fort, et que plutôt il falloit faire des préparatifs; ensorte que tout tend à rendre cette époque, l'époque la plus critique des révolutions populaires.

Mais c'est aussi vers le milieu de ces révolutions, qu'éclate d'ordinaire, une nouvelle cause de violence qui les pousse à de nouveaux excès, et leur imprime une vigueur qu'elles n'avoient pas encore eue.

En effet, comme dans les révolutions populaires, c'est toujours le plus populaire qui s'élève au-dessus des autres, chacun cherche

à l'être plus que son rival ; et comme au commencement de la révolution, c'étoit une chose plus populaire de parler pour la liberté que pour l'ancien ordre de choses, les partisans de celui-ci durent être supplantés par les autres.

Mais, quand l'amour de la liberté commence à décliner, la puissance de ses partisans décline aussi, et ils sont supplantés à leur tour par ceux qui laissent entrevoir au peuple une sorte d'égalité réelle : appas qui, joint à l'envie naturelle que portent ceux qui n'ont rien à ceux qui ont, l'excite à une terrible guerre contre les riches *. Et comme cette égalité-là est quelque chose de plus populaire que la liberté, parce qu'elle promet des biens, tandis que l'autre ne promet que des droits, ceux qui la prêchent doivent nécessairement acquérir la prépondérance, et une prépondérance d'autant plus grande, que la classe dont ils gagnent la faveur est la plus entreprenante, et celle contre laquelle ils la déchaînent, la plus craintive.

* Nulle part les tempêtes ne sont plus violentes que sous l'équateur, dit François Bacon en parlant de cette époque des révolutions populaires.

Voilà comment vers le milieu de la révolution s'établit la terreur sur la France. Les premiers réformateurs avoient réformé d'après les principes de l'ordre social ; les seconds voulurent réformer d'après ceux de l'état naturel ; mais ne pouvant pas tout-à-fait faire reculer la société jusqu'à l'état de communauté, ils s'en tinrent à l'idée d'un nivellement, et vendirent par petites portions, les propriétés de la plupart des propriétaires, après avoir fait fuir ou périr ceux-ci.

Quoique les gens qui répandirent la terreur sur la France, fussent des gens assez clairvoyans, il est douteux qu'ils en eussent calculé tous les effets. Pour devenir les maîtres, ils prêchèrent l'égalité; pour l'établir et pour se maintenir, ils répandirent la terreur. Elle étoit à-la-fois, leur moyen de constitution, et leur moyen de gouvernement.

Les effets furent prodigieux, et surpassèrent tous les autres, autant que l'intérêt de la conservation surpasse tous les autres intérêts.

Elle ne s'établit pas tout d'un coup. On employa, d'abord, l'assemblée nationale à l'établir sur la France et à former un tri-

bunal révolutionnaire; ensuite, on employa la France et ce tribunal à l'établir sur l'assemblée.

Le premier effet de la terreur fut donc de mettre le gouvernement en repos du côté du peuple, en réprimant subitement la fougue populaire et l'inquiétude des mécontens; et le second, de tirer ce gouvernement de sept cents mains où il flottoit, pour le faire passer tout puissant dans celles de quelques chefs.

Alors, il n'y eut plus qu'une règle pour tous: obéir ou mourir. Vingt et un membres du corps législatif voulurent s'élever contre la tyrannie naissante; ils moururent. Quelques départemens s'armèrent en leur faveur, ils furent saccagés, Lyon et Toulon bombardés, une partie de leurs maisons rasées, de leurs habitans fusillés; le reste se contint.

Les partisans de la révolution n'étoient pas plus épargnés que les autres; car ceux qu'on ne craignoit pas comme ennemis, on les craignoit comme rivaux. La municipalité de Paris, puissance plus considérable alors que ne l'étoit l'assemblée nationale, ayant eu l'air de se savoir puissante, elle fut envoyée à l'échafaud.

Lorsque les factions virent que c'étoit là que menoit la puissance, elles s'humilièrent, et toutes les ambitions cédèrent à l'ambition de vivre. Chacun trembla pour lui en voyant que la mort ne choisissoit pas; et quand on vit la promptitude avec laquelle elle frappoit, la terreur redoubla. Si la forme des procédures eût été lente, la terreur eût été tempérée par l'espérance, et si la mort n'eût menacé que ceux qu'elle devoit atteindre, elle n'eût contenu qu'eux: tous étant menacés, tous fléchirent.

La distance ne préservoit pas. La terreur eut ses préposés, je ne dis pas dans chaque ville, mais dans chaque hameau. Chaque citoyen fut surveillé par tous les autres; et il étoit aussi responsable de ce qu'il taisoit que de ce qu'il faisoit. Au-dessus de ces préposés sédentaires, on en avoit établi d'ambulans, qui tenoient la terreur sous eux, pendant que d'autres la tenoient sur leurs têtes. Dans cette hiérarchie terrible, chacun faisoit trembler en tremblant.

Jusqu'au crime étoit crime alors. De vrais coupables furent immolés. On ne savoit plus où trouver son salut; car, si pour se sauver,

on embrassoit le crime, on étoit puni comme criminel, sinon comme innocent.

Pendant que la terreur étoit ainsi étendue sur la France, elle l'étoit également sur l'armée, et elle y rétablit la discipline, comme elle avoit, au-dedans, rétabli l'obéissance. Quand les soldats désobéissoient, ils étoient mis à mort; quand ils désertoient, leurs familles répondoient pour eux; quand ils fuyoient, ils étoient fusillés sur la place, et sûrs de trouver la mort derrière eux, ils voloient à l'ennemi comme au moindre danger. Lorsque les généraux ne remportoient pas la victoire, on les faisoit mourir; lorsqu'ils étoient vainqueurs, on leur laissoit la vie pour récompense, et pour que l'affection de leurs soldats ne les rendît pas trop puissans, ont les changeoit, sans cesse, d'une armée à une autre.

C'est de cette manière que la terreur passa des armées de la république, dans les armées ennemies. Elles ne résistèrent plus à des hommes qui croyoient fuir la mort en allant au-devant d'elle.

Alors, elle gagna jusqu'aux souverains. La Toscane demanda la paix. L'Espagne, Naples,

Parme, la Prusse, la Hesse, la Saxe, la Sardaigne, la Hollande, suivirent son exemple, les uns après avoir été conquis, les autres après avoir été à moitié envahis; et quelques-unes de ces puissances passèrent au service de la république.

Il est vrai que beaucoup de ces choses se firent, que la terreur ne régnoit plus; mais l'impression qu'elle avoit faite duroit toujours, comme il arrive qu'on tremble encore long-temps après que la fièvre est passée.

La terreur dura 18 mois, elle eût pu durer davantage dans les mains d'un seul homme; elle ne le pouvoit guères dans celles de plusieurs : car se craignant les uns les autres, et ayant la puissance en commun, chacun devoit chercher à la tirer à lui, pour s'en couvrir lui-même et pour en désarmer ceux qu'il craignoit.

La terreur devoit même moins durer; et si elle dura aussi long-temps, c'est que chacun vouloit la détruire. Comme elle avoit atteint toutes les classes, elle étoit en horreur à toutes, et la grande popularité qu'eût obtenue celui qui l'eût détruite, l'auroit facilement mis au-dessus de tous les autres. Ainsi, ce fut, tout-à-la-fois, à qui la détruiroit, et à

qui empêcheroit qu'un autre ne la détruisît. Camille-Desmoulins proposa la clémence, il périt. Danton * la proposa, il périt. Robespierre la proposa **, il périt. Mais étant beaucoup plus puissant que les autres, et le comité de salut public étant divisé, il fallut intéresser l'assemblée nationale à sa perte, et la puissance ainsi dispersée, la terreur fut détruite.

* Danton et Camille-Desmoulins étoient deux forcenés de ce temps-là, et tous deux membres du corps législatif. Le premier étoit ministre de la justice et membre du gouvernement lors du massacre des prisons au 2 septembre, et l'on croit qu'il n'y fut pas étranger. Le second s'étoit signalé au commencement de la révolution par ses déclamations sanguinaires contre les *aristocrates*, et s'étoit donné le surnom de *procureur-général de la lanterne.* (Les lanternes étoient les potences de ce temps-là. Le peuple y pendoit ceux contre lesquels on l'avoit animé.) Ayant été vaincus en atrocité par Robespierre, et ne pouvant plus régner par la terreur, ils voulurent régner par la clémence ; mais ce moyen ne leur ayant pas réussi, ils furent envoyés à l'échafaud, et sont encore regardés dans leur secte, comme des martyrs de l'humanité. Il est vrai que c'étoient les deux plus gens de biens de cette secte là.

** Voyez le discours prononcé par Robespierre, le 8 thermidor.

CHAPITRE V.

COMMENT la Révolution résista à tous ses ennemis et triompha de tous ses obstacles.

LA violence de la révolution causa d'horribles maux, elle causa aussi son succès.

Les princes de l'Europe avoient vu de bonne heure, combien elle leur étoit personnelle; aussi n'épargnèrent-ils pour la détruire, ni la guerre, ni la famine, ni la corruption, ni les troubles civils, ni les émeutes, ni les conspirations, et afin de justifier de pareilles horreurs, ils feignoient de la regarder comme une rebellion contre l'ordre social.

Qu'on se figure ce que fût devenue cette révolution, si à de tels moyens elle en eût opposé de plus doux! Pour n'y pas succomber, il en falloit d'aussi violens, il en falloit de plus violens pour les détruire.

Elle dut donc à ses ennemis cette force prodigieuse avec laquelle elle les accabla tous. On ne sait ce qu'elle fût devenue, s'ils avoient laissé la France en repos.

A force de l'irriter, ils la rendirent terrible, et pendant que la terreur qu'elle imprimoit, forçoit ses ennemis intérieurs à prendre des apparences qui les compromettoient sans retour avec les ennemis du dehors, et les intéressoient contre eux, les crimes qu'elle faisoit commettre à ses partisans, creusoient derrière elle un abîme qui l'empêchoit de reculer.

Le roi ayant marqué d'abord des intentions douteuses, perdit l'amour des peuples à l'aide duquel il eût pu beaucoup nuire; en ayant ensuite manifesté de mauvaises, il fournit des motifs pour le détrôner; ayant été lâchement mis à mort, il fallut faire aux rois une guerre à outrance, et il faut convenir que le nouveau gouvernement la poussa avec une vigueur toute autre que ne l'eût fait Louis XVI, et que la révolution sortit d'un grand danger, en sortant des mains d'un monarque dont elle avoit si fort resserré les prérogatives.

Les nobles l'avoient rendue plus vive par leur résistance, ils la servirent encore par leur émigration; d'ennemis redoutables qu'ils eussent été dans l'intérieur ou dans les armées, ils ne furent plus au-delà des frontières,

que de foibles ennemis, vaincus d'avance par l'habitude de la molesse et de l'insubordination; et la vente de leurs biens servit tout-à-la-fois à défendre la révolution et à lier à sa fortune ceux qui les avoient achetés.

La grandeur des dangers qui menaçoient la France, fit rechercher et découvrir en elle des ressources inouies. La guerre avoit épuisé son salpêtre, elle en fabriqua, en un an, plus que l'Europe entière n'avoit coutume d'en produire. Ses ennemis l'avoient affamée, elle envoya quatorze armées se nourrir sur leur territoire. L'argent manquoit, elle envoya ses troupes en chercher en Hollande, et y leva une contribution de cent millions de florins. Tous ces dangers rendoient le cœur féroce et l'esprit inventif. En reculant jusqu'à l'état sauvage, elle avoit gardé tous les arts d'une nation civilisée *, et déploya tout-à-la-fois, pour se sauver, les avantages que donnent les lumières et ceux que donne la barbarie. Les ballons firent gagner la bataille de Fleurus. Le télégraphe en fit gagner aussi: par ce moyen le gouvernement étoit comme

* M.me de Staël.

présent à toutes les armées, et les généraux au conseil. Chaque jour l'ordre se distribuoit de Paris, au Bas-Rhin, en Flandre, en Espagne, en Italie, non à course de cheval, mais en quelques minutes, et le gouvernement éloigné de cent lieues, savoit le sort d'une bataille avant même que les villes voisines eussent appris qu'il s'en étoit donné une. Delà, cette promptitude étonnante de mesures, ce concert dans les mouvemens des armées, qui déconcerta tant de fois les ennemis. Pendant qu'ils attendoient des ordres de Vienne ou de Londres, ceux du gouvernement français étoient déja exécutés, et lorsque les ordres étoient arrivés de Vienne ou de Londres, l'état de choses d'après lequel ils étoient motivés, étoit tellement changé, que la plupart des opérations de la coalition étoient fausses.

Au commencement de la guerre, les troupes étoient comme débandées; il n'y avoit presque plus d'officiers : et les nouvelles levées qu'il fallut faire étoient si neuves aux armes, que le temps de la guerre n'eût pas suffi pour les dresser. Les ennemis, au contraire, avoient de vieilles troupes, des généraux

consommés, et une tactique fort supérieure. C'est cette supériorité décidée qui causa leurs revers ; car les généraux français jugeant bien que s'en tenir aux règles où leurs adversaires excelloient, c'étoit leur donner l'avantage, ils leur laissèrent le système des évolutions, réduisirent le leur à des charges et à des mouvemens précipités, et les battirent presque constamment, tantôt en les trompant par des marches trois fois plus rapides que les leurs, et tantôt en fondant sur eux la bayonnette au bout du fusil.

Fort peu de ces vainqueurs avoient atteint 30 ans; les généraux qu'ils avoient en tête étoient presque tous des septuagénaires, et ce fut, sans doute, une des plus grandes pensées de cette guerre, que d'opposer ainsi la jeunesse au vieil âge. On n'auroit pu égaler ces vieillards en expérience ; on leur opposa donc l'audace qui triomphe de l'expérience. Mais ce choix de jeunes généraux ne devoit pas moins réussir avec des soldats du caractère dont sont les français, que contre ces vieux chefs ennemis. Si on avoit donné des chefs timides et phlegmatiques à ces troupes qui n'avoient aucune habitude de

la guerre, et qui n'avoient que leur valeur, l'impétuosité, cette cause de tous leurs succès, fut devenue celle de leurs revers. Sous leurs jeunes et bouillans généraux, elles ne rencontrèrent plus d'obstacles, parce qu'elles n'en imaginèrent plus. L'audace, en entreprenant toujours plus que n'eût entrepris la prudence, trompa tous ses calculs; et comme tout ce qui est merveilleux se prend à l'imagination des hommes, elle remplit celle des ennemis de terreurs vaines et paniques, en leur exagérant leur foiblesse, tandis qu'exagérant leur force à ceux qu'elle conduisoit, elle leur en faisoit réellement trouver une en eux, qu'ils n'auroient jamais trouvée sans elle.

Les moyens que fournit la violence ne sont pas seulement forts, ils sont expéditifs. Une guerre faite ainsi, ne pouvoit être que fort meurtrière, et jamais les moyens ordinaires du recrutement n'auroient suffi pour rendre aux armées ce nombre infini d'hommes, que la rapidité des marches, et les combats à l'arme blanche détruisoient. Six cents mille hommes furent levés en moins d'un mois, par une loi qui fit soldats tous les français qui n'a-

voient pas atteint 25 ans et qui en avoient atteint 18. Une autre loi força tous les cultivateurs à verser leurs denrées dans les magasins de la république, à un prix qui ne couvroit pas les frais de production. On usa de la même voie pour avoir des chevaux, des chaussures, des habillemens; et tous ceux que la loi n'avoit pas employés à combattre, elle les employa à travailler pour ceux qui combattoient. Tous les métiers, tous les bras, toutes les productions utiles, furent mis en réquisition par le gouvernement, et les particuliers ne purent presque plus travailler ou faire travailler pour eux, qu'en fraude. L'avenir, il est vrai, devoit se ressentir de la violence de ces moyens ; mais ce n'étoit pas là qu'étoient les destinées de la révolution, elles étoient toutes dans le présent.

Pour faire exécuter ces mesures violentes, il falloit nécessairement un despotisme outré, qui rendît l'obéissance aussi prompte que les besoins. Un pouvoir assujetti à des règles, et limité par une constitution eût infailliblement succombé sous cette foule d'obstacles et d'ennemis qui fondoient alors de toutes parts sur la France.

Mais c'est ce despotisme qui devoit préparer les voies à une constitution libre, et il n'est pas douteux que s'il ne l'avoit pas précédée, elle n'eût jamais pu s'établir.

En effet, ce qui fait le premier succès des révolutions populaires, est précisément ce qui met en danger leur issue : j'entens, l'impétueux déchaînement du peuple, qui le rend à-la-fois très-propre à secouer le joug et tout-à-fait impropre à en reprendre un autre.

Mais que ce soit celui d'un monarque absolu ou bien celui des lois, il faut toujours qu'il en porte un; libre ou esclave, il faut qu'il obéisse. Moins il sait obéir, moins il est propre à la liberté, parce que moins il se contient lui-même, plus il faut de force pour le contenir; en sorte que, lorsque l'anarchie lui a désappris l'obéissance, il faut que le despotisme la lui rapprenne. Heureusement que celui qui l'y replia étoit assez violent pour se détruire et pour l'y replier promptement.

Un autre effet de sa violence fut de détruire les anciennes habitudes, et de donner aux nouvelles coutumes autant de force que l'habitude eût pu le faire. Dans ces temps ri-

goureux où tout ce qui rappeloit l'ancien régime étoit un titre presque certain à l'échafaud, on ne devoit pas être long-temps à se défaire d'un aussi dangereux signalement; et comme le déguisement républicain étoit le seul sous lequel on pût se sauver, chacun s'empressoit de le prendre. Dix-huit mois de terreur suffirent pour enlever au peuples des usages de plusieurs siècles, et pour lui en donner que plusieurs siècles auroient eu peine à établir.

Voilà comment ce despotisme le tira de l'état sauvage où l'avoit fait passer la révolution, et comment sa violence en fit un peuple neuf. Du despotisme, il pût passer à la liberté, il ne l'auroit pas pu de l'anarchie: le joug semblant toujours assez léger à qui en portoit un plus lourd, toujours trop lourd à qui doit le reprendre, après avoir cessé de le porter.

Si ceux des membres du corps législatif qui prirent la conduite des affaires, après le 9 thermidor, avoient senti cela, ils auroient épargné bien des maux. Mais ayant dans ce corps, un parti qui leur étoit contraire, ils se servirent du peuple pour l'abattre,

comme s'étoit servie du corps législatif, celle des deux factions du comité de salut public qui avoit abbattu Robespierre ; et le résultat fut le même. Le pouvoir du corps législatif passa au peuple, comme celui du comité avoit passé au corps législatif. Le peuple se voyant appelé tantôt à réduire des rebelles, tantôt à prononcer l'emprisonnement contre ceux qu'il jugeoit ses ennemis, se crut fait pour se gouverner et ne voulut plus l'être. Il souleva le voile dont le passé devoit rester couvert, éclata en menaces, jugea les législateurs et les lois, redoubla de violence lorsqu'il fut réuni en assemblées primaires, et fit enfin craindre des successeurs si redoutables, tant à ceux qui avoient prêté leur voix à la tyrannie qu'à ceux qui lui avoient prêté leur silence, qu'ils se réunirent tous, chargèrent les plus en danger de conjurer le danger commun, et sentant bien qu'ils étoient tous perdus, si le peuple élisoit librement, ils ne virent que sa révolte qui pût justifier son oppression. Pour l'y pousser, ils le laissèrent d'abord s'emporter à toutes sortes d'excès ; pour le faire éclater, ils se montrèrent foibles et tremblans. Il éclata. Alors, ils se

montrèrent terribles, et reprirent le pouvoir comme on reprend une place forte, à coups de canon.

Sans ce malheureux évènement, je ne sais comment se fût établie la nouvelle constitution. Mais la terreur qu'il inspira fit un effet pareil à celui qu'avoit produit la première, et réprima subitement comme elle, l'anarchie. La crainte de voir retardé, peut-être pour long-tems, l'établissement de cette constitution qui devoit mettre fin à toutes ces violences et en préserver à jamais, fit que chacun forma des vœux pour elle. Jusqu'à ses ennemis en formèrent, parce que sans elle, ils auroient eu pis encore : ensorte qu'elle n'auroit pu s'établir sous des auspices plus favorables, si le nouveau gouvernement, par une disposition commune à tout pouvoir nouveau, n'eût cherché sa force hors de lui, et si ses membres, par une faute encore plus grave, n'avoient emprunté celle de ces hommes violens qui les avoient portés à la puissance, et qui, dans les commencemens, firent abhorrer la leur. Mais tout cela devoit passer.

CHAPITRE VI.

CONSTITUTION politique de la France.

LORSQUE les principaux obstacles d'une révolution populaire sont surmontés, et qu'elle touche à sa fin, c'est-à-dire, quand le vœu dominant du peuple, est le vœu du repos et de l'ordre, le moment est venu de lui donner une constitution. Un gouvernement arbitraire et violent ne seroit pas moins déplacé alors, que ne l'eût été un gouvernement limité vers le milieu de la révolution, et que ne l'eût été vers son commencement toute espèce de gouvernement.

Le premier résultat de la révolution fut donc la possibilité d'établir une constitution; et le second, la nécessité d'établir une constitution républicaine. Elle avoit compromis tant d'hommes avec la royauté, qu'ils ne pouvoient trouver de sûreté qu'en république.

On eut pourtant d'autres raisons que je vais rendre telles que je les ai apprises; et la plus décisive fut, je crois, qu'on jugea que

la forme républicaine convenoit mieux à la grande étendue de la France, que toute autre forme de gouvernement.

En effet, un pays étendu ne peut guères être gouverné en monarchie, sans que cette monarchie devienne absolue, ou ne soit impuissante. Car, si le monarque dispose de l'armée, il peut l'employer aussi bien contre l'état que contre l'ennemi ; si au contraire il n'en dispose pas, les moyens de défense n'étant pas combinés avec ceux d'administration et de politique extérieure, l'état risque d'être envahi ou démembré. La violente oppression sous laquelle la puissance militaire a réduit la plupart des monarchies européennes, prouve assez ce qu'il arrive à ces sortes d'états quand leur pouvoir exécutif a de la force, et le partage de la Pologne a encore mieux prouvé ce qu'il arrive quand il n'en a pas.

Aux moyens que l'armée fournit au monarque de rendre sa puissance absolue, s'en joignent d'autres, parmi lesquels on peut compter les fonds qui lui sont assignés pour soutenir la majesté royale, les graces et les places administratives dont il dispose, et les moyens, soit secrets, soit ouverts, qu'il

peut tirer des puissances étrangères. De plus, comme il est le seul chef, ses vues d'agrandissement ne sont point traversées par des rivaux, et comme le pouvoir ne sort pas de ses mains, il s'y fortifie toujours plus, sa nouveauté étant le plus grand obstacle à sa force.

D'ailleurs dans un pays étendu, le prince peut toujours ménager l'oppression de manière qu'elle ne tombe que sur une classe ou sur une province à la fois; par ce moyen, il est comme assuré de les opprimer successivement toutes, impunément. Car celles qui ne le sont pas encore, s'imaginant gagner ce que les autres perdent, se gardent bien de remuer en leur faveur; et si elles viennent à être opprimées à leur tour, celles qui le sont déja, ne regardant cette oppression que comme une abolition de privilège, les voient sans chagrin descendre à leur niveau. L'oppression sera générale alors, mais la révolte, ce remède périlleux et extrême, ne pourra pas l'être; car tandis que les opprimés sont dispersés, la force qui opprime est réunie: circonstance qui jointe aux autres, montre tout-à-la-fois combien les grands pays con-

viennent à la monarchie, et combien peu la monarchie convient aux grands pays.

Ceux qui, d'après l'exemple de l'Angleterre, ont pensé que de grandes monarchies peuvent être tout-à-la-fois fortes et limitées, n'ont pas songé que c'est à son isolement, bien plus qu'à sa constitution, que cette île doit ce double avantage. Comme c'est sur ses vaisseaux qu'est son armée, ses moyens de défense ne peuvent devenir ceux de son oppression, et le peu de troupes qu'il lui faut au-dedans n'y peut suffire. Mais si de fréquentes descentes obligeoient le pays à tenir constamment sur pied des forces considérables, on ne tarderoit pas à voir cette monarchie limitée dégénérer en monarchie absolue.

Dans les républiques, au contraire, dont l'essence consiste dans le renouvellement du pouvoir, et la pluralité de ses dépositaires, aucun de ces dangers n'existe; le même pouvoir, absolu dans les mains d'un seul, est tempéré dans celles de plusieurs. Ce pouvoir y étant passager, ils n'ont ni le temps de l'étendre pour eux, ni l'envie de l'étendre pour des successeurs. Comme l'agrandissement de l'un des chefs seroit l'abaissement

de tous les autres chefs, chaque ambition a pour tempérament toutes les autres.

Si l'unité d'exécution est d'autant plus nécessaire que l'état est plus vaste, ce sera un nouveau sujet de préférence pour la forme républicaine, parce que cette unité semble plus compatible avec un pouvoir exécutif composé, qu'avec un chef unique. Car, au lieu qu'un monarque a son conseil, les membres du gouvernement républicain sont le leur propre; ensorte que dans le premier cas, le conseil est hors du pouvoir, pendant que dans le second, il est dans le pouvoir lui-même. Ainsi les membres du conseil d'un roi ayant une ambition à satisfaire, seront plus divisés entr'eux que ne paroissent pouvoir l'être des gouvernans dont l'ambition ne peut plus croître. Ils seront aussi moins secrets, et moins intéressés au succès des affaires, parce qu'ils n'en seront pas responsables. D'ailleurs, des changemens étant plus difficiles à faire lorsqu'ils dépendent de plusieurs volontés, que lorsqu'ils ne dépendent que d'une seule, les principes du gouvernement devront aussi être plus stables avec un pouvoir exécutif composé, qu'avec un simple.

Ils seroient en quelque sorte immuables, si ce pouvoir exécutif étoit composé de cinq membres, dont un seroit renouvelé chaque année; car le nouveau venu n'introduisant dans le gouvernement qu'une volonté nouvelle et en rencontrant quatre anciennes, n'y pourroit innover en rien : avantage inconnu aux monarchies, où le successeur vient défaire ce qu'a fait son prédécesseur, quand celui-ci ne l'a pas défait lui-même.

Il est vrai que dans cette république, le pouvoir étant plus près des citoyens, éveilleroit plus l'ambition; l'esprit républicain étant plus remuant, exciteroit aussi plus aux conspirations. Mais ces conspirations s'y formeroient avec bien plus de peine, et s'y divulgueroient bien plus facilement que dans un état monarchique, parce qu'il faudroit pour conjurer, un beaucoup plus grand nombre d'hommes. Elles seroient aussi plus incertaines, parce qu'où il y a plusieurs pouvoirs, il n'y a rien de fait tant que tous ne sont pas renversés; au lieu qu'où il n'y a qu'un chef, il ne faut qu'un assassinat. J'ajoute cependant qu'où il n'y a qu'un chef, il ne peut y avoir qu'une espèce de conspiration, tandis que

où il y en a plusieurs, il se peut non-seulement qu'on conspire contre eux, mais encore qu'ils conspirent entre eux, les uns contre les autres : espèce de conspiration sans contredit la plus dangereuse, et qui seroit réellement redoutable, si la pluralité des pouvoirs ne lui opposoit, ainsi qu'à l'autre, un obstacle presqu'insurmontable.

Ainsi, dans cette république, le pouvoir exécutif seroit aussi fort, et il seroit plus limité qu'il ne peut l'être dans une monarchie.

Comme c'est le choix qui donneroit des chefs à l'état, ils seroient vraisemblablement plus accomplis que ceux que donne la naissance; et devant une fois rentrer dans la classe commune, ils abuseroient moins du pouvoir, qu'un prince qui, le gardant toujours, trouve en lui son impunité.

Mais c'est dans la distinction des pouvoirs qu'ils trouveroient leurs véritables freins. Car le pouvoir législatif étant distinct du leur, ils ne pourroient rien entreprendre sur la liberté politique; le corps législatif étant lui-même divisé, ils seroient à l'abri de ses invasions; et le pouvoir judiciaire ne dépendant pas d'eux, la liberté civile seroit en sûreté.

Si la trésorerie étoit également hors de leur dépendance, et que le corps législatif ne pût leur accorder des fonds qu'après qu'ils lui auroient justifié non - seulement l'emploi des anciens, mais encore la destination des nouveaux, ils seroient plus que jamais limités; et n'ayant qu'une très-foible liste civile dans un état très-étendu, ils ne pourroient ni corrompre les électeurs, ni acheter le corps législatif, comme le pratique le gouvernement anglais; et ils ne seroient pas, comme là, poussés à la rapine, afin d'avoir de quoi payer l'impunité. Ils pourroient, il est vrai, faire servir leurs places à leurs fortunes; mais que sont les timides déprédations d'un pouvoir responsable, près des larges et franches prodigalités d'un monarque?

L'avantage que les grandes républiques ont sur les petites, ne parut pas moins décisif que celui qu'elles ont sur les grandes monarchies; et l'on regarda, non sans raison, la grande étendue du pays et sa nombreuse population, comme les deux conditions fondamentales d'une bonne constitution républicaine.

Le double but de la société, la liberté et la tranquillité, ne peut être rempli que par les

grandes républiques. Il faut être un grand peuple pour conserver sa liberté, soit contre les ennemis du dehors, soit contre les factions; la France l'a éprouvé plus d'une fois en sept ans.

Dans les petites républiques, comme dans les petites villes, tout fait révolution. Un ambitieux n'a qu'à vouloir pour se rendre maître de tout. S'il est riche, il achète les pauvres, s'il n'est pas riche, il les émeut. Comme le territoire a peu d'étendue, il peut presque au même moment se faire voir partout; et comme il y a peu d'habitans, il peut se faire plus de partisans que le gouvernement n'a de soldats. Tout retentit dans ces petits états; tout tremble quand un point s'agite. Les querelles de familles y dégénèrent en querelles d'état qui durent autant qu'elles. Des disputes de particuliers allumèrent dans les petites républiques Italiennes du moyen âge (*) des guerres civiles qui n'étoient pas

(*) Il est à craindre que les nouvelles républiques que le gouvernement français a établies en Italie, ne soient pas plus tranquilles que leurs devancières et qu'elles ne finissent comme elles. Au lieu de ces petits états républicains, il eût fallu, je crois, n'en former qu'un seul

éteintes après trois siècles. Les républiques grecques et latines ne cessèrent d'être en proie aux plus violentes agitations, que pour passer à l'immobile repos du despotisme. Genève et les petits cantons Suisses ont répété les mêmes scènes; et l'on ne trouve pas une seule petite république, soit ancienne, soit moderne, qui n'ait été battue des plus rudes orages, ou qui, pour s'y soustraire, ne se soit imposé un despotisme plus rigoureux que celui des monarchies les plus absolues. Telles sont les républiques aristocratiques de Venise, de Gènes, de Fribourg, etc.

Qu'on ne croie pas que toutes ces tristes vicissitudes soient l'effet de circonstances malheureuses ou de mauvaises constitutions; elles sont celui de la nature même des choses.

grand, assez vaste pour être à l'abri des troubles civils, assez fort pour tenir fermée à l'empereur la porte de l'Italie. Vraisemblablement ces petits états se diviseront non-seulement entr'eux, mais chacun d'eux en deux factions, dont la plus foible, pour devenir maîtresse de l'autre, empruntera le secours de la maison d'Autriche, comme firent autrefois les Gibelins. Entre les peuples, bien plus qu'entre les hommes, c'est sur l'égalite que la liberté se fonde; car il ne faut entre ceux-ci qu'égalité de droits, il faut l'égalité de fait entre les autres.

Quelle liberté et quelle tranquillité peuvent se promettre des états qu'une armée peut bloquer, et où, en élevant la voix, on peut rassembler à l'heure même toute la population? Agités au-dedans, opprimés au dehors, une bataille ou une émeute suffit pour les renverser; et incapables d'être vraiment libres, de tels états ne peuvent aspirer qu'au repos que donne la monarchie absolue.

Mais il en est tout autrement des grandes républiques; tandis que leur étendue leur fournit de puissans moyens de défense, elle les préserve en même-temps de ces révolutions que causent les révoltes dans les petits états. Là, tous les habitans ne communiquent pas ensemble en un instant. De grandes distances et de grands intérêts les séparent. Tout est général dans les petits états, mais tout est local dans les grands. Les disettes, ces maîtresses causes d'émeutes, n'y sont jamais universellement ressenties, parce que le sol et le climat n'y sont pas uniformes. Si la sécheresse diminue la récolte dans les pays de montagnes, elle l'augmente dans les pays humides, ensorte que tout s'y compense; tandis que dans ces chétifs états qu'une

tempête peut couvrir, il ne faut qu'une pluie, une crue d'eau, un ouragan, pour en changer toute la constitution.

Ainsi, jugeant que le gouvernement républicain n'est pas plus propre aux petits pays, que le gouvernement monarchique aux grands, on ne s'arrêta point à l'idée de diviser la France en petites républiques isolées; et comme les républiques fédératives, ayant double pouvoir exécutif, sont sujètes à double lenteur dans l'exécution, on jugea que l'unité de la république étoit de tous les modes républicains, le plus convenable à la France.

Dans la démocratie, c'est le peuple qui fait la loi, et dans la monarchie, c'est le monarque seul; mais comme un homme et une multitude peuvent aisément se tromper ou être trompés, se prévenir, se passionner, et changer de résolutions, sans que rien les limite, les lois démocratiques et monarchiques, sont capricieuses, instables, souvent iniques, et toujours dépendantes de la disposition actuelle de l'homme ou de la multitude qui les fait.

Mais dans une république unique, où tout le peuple ne peut se réunir en une seule assemblée, l'unité ne pouvant avoir lieu qu'à

l'aide d'une représentation, il en résulte que la loi n'est l'ouvrage ni d'une multitude, ni d'un seul homme.

Si la fonction du peuple étoit réduite à élire les électeurs qui devroient à leur tour élire les législateurs, ses assemblées seroient d'autant plus calmes que l'intérêt d'être électeur seroit trop foible pour exciter les ambitieux au tumulte et à la violence. Comme d'ailleurs les corps électoraux ne se rassembleroient et n'auroient qu'un temps limité pour élire, et que leurs membres seroient pour la plupart inconnus les uns aux autres, les brigues manqueroient de tems pour s'y former. Et si la représentation nationale étoit elle-même divisée en deux sections, dont l'une n'auroit qu'à proposer, l'autre qu'à sanctionner ou rejetter les lois, la loi étant tout-à-la-fois l'ouvrage d'une pluralité, et de deux corps, seroit plus mûre, parce qu'il faudroit deux volontés pour la conclure; plus fixe, parce qu'il faudroit de même deux volontés pour la changer ; moins dépendante des factions, parce qu'elle se commenceroit sous une influence et se finiroit sous une autre. Et comme le dernier

terme de la puissance d'un citoyen seroit de dominer un corps qui seroit sans domination lui-même, les ambitions et les factions s'anéantiroient faute de but.

Ainsi l'on s'éloigna de la démocratie non-seulement en séparant le pouvoir législatif du pouvoir électoral, mais encore en séparant chacun de ces pouvoirs en deux. Le peuple et le conseil des cinq-cents, eurent l'initiative, l'un des choix, l'autre des lois; les corps électoraux et le conseil des anciens, eurent la terminaison, celui-ci, des lois, et les autres, des choix.

Mais il paroît qu'on voulut aller plus loin qu'elle, en accordant à tout natif français, résident et contribuable, les droits de citoyen. C'étoit aliéner la souveraineté aux non-propriétaires et détrôner la propriété.

La division du corps législatif, fondée sur l'âge, a semblé d'autant plus étrange, qu'un jour fait toute la différence. A 40 ans moins un jour, on peut encore être membre du conseil des cinq-cents, et à 40, on peut l'être de celui des anciens.

Les maux qu'entraîne le pouvoir, quand il est absolu, ayant fait rechercher, dès long-

temps, le moyen de le tempérer, on avoit cru que le plus efficace étoit de le diviser ; et pour que ses différentes parties ne pussent se rejoindre et conniver entre elles, on eut recours à des différences qui ne leur laissassent de commun que l'intérêt de conserver cette constitution.

Ce systême politique se trouve suivi en son entier dans la constitution anglaise : il y existe un intérêt commun entre les membres du même corps, et un intérêt différent entre les différens corps, outre les différences générales qui résultent des différentes prérogatives qui leur sont attachées.

Dans la constitution française, on n'a suivi que la moitié de ce systême : la double différence d'intérêts de corps et d'intérêts de personnes n'y est point employée ; ensorte que les différentes prérogatives des différens pouvoirs étant l'unique différence qui soit entre eux, les obstacles à leur connivence sont très-foibles.

Le conseil des cinq-cents, qui forme la branche démocratique du corps législatif, étant le plus voisin du peuple, devoit, ce semble, en être séparé par une nuance aris-

tocratique, pour empêcher toute connivence avec lui. Le conseil des anciens qui en est le plus éloigné, et qui forme la branche aristocratique, eût dû en être rapproché par une nuance démocratique; en autres termes, il falloit que la condition d'éligibilité au conseil des cinq-cents fût fondée sur la propriété; celle au conseil des anciens, sur la gradualité des emplois, sans condition de propriété. Il en eût résulté que jamais une loi trop populaire n'eût été proposée, ni une loi trop peu populaire approuvée.

L'organisation du pouvoir exécutif ne fut pas non plus très-heureuse; la constitution l'avoit fait foible, l'abus le rendit fort. On avoit cru que dans un état libre, il ne pouvoit être trop limité, sans songer que sa force n'est nulle part moins dangereuse que dans les mains de plusieurs chefs qui ne sont qu'en passant à la tête des affaires; et qu'elle n'est nulle part plus nécessaire que dans les républiques, où la lenteur des formes et l'esprit remuant du peuple ne peuvent être compensés que par un pouvoir très-actif, c'est-à-dire très-puissant. Mais l'initiative et le veto sont des attributs si naturels du pouvoir exé-

cutif, qu'il en usa aussi naturellement que si il les avoit tenus de la constitution. Ce ne fut pas pourtant directement, mais par voie détournée, soit en indiquant au corps législatif l'inconvénient d'une loi existante, ou la nécessité d'une loi nouvelle, soit en faisant doucement naître des circonstances qui appelassent, comme d'elles-mêmes, les mesures législatives dont il avoit besoin. Il est vrai que la gravité des circonstances, et la prépondérance du parti qui avoit nommé les membres du gouvernement, favorisèrent beaucoup ces heureuses conquêtes, sans lesquelles le pouvoir exécutif eût vraisemblablement péri de langueur. Et voilà comment les abus, ces destructeurs des vieilles institutions, sont souvent les sauveurs des nouvelles : ils ajoutent à celles-ci ce qui leur manque, ils rongent aux autres ce qui leur reste.

Le systême administratif ne fut guères mieux réglé. La France, divisée en petits arrondissemens dont l'administration étoit fort mal composée, fut mal administrée, parce qu'elle avoit beaucoup d'administrateurs, et ruinée en charges locales, parce qu'ils n'avoient point de salaire.

Enfin on pourroit reprocher à cette constitution d'avoir trop négligé d'atténuer l'effet des brigues, cette maladie terrible des états populaires. Il paroît que pour les grandes places législatives et exécutives, le sort auroit dû terminer les nominations commencées par le choix.

Mais cette constitution avoit été faite à la hâte et dans des temps fort difficiles. Elle portoit d'ailleurs en elle ses moyens de réformation, avantage particulier aux gouvernemens représentatifs. Ses défauts étoient grands, mais c'étoient des défauts d'enfance, que l'âge mûr devoit corriger.

Malgré tous ses défauts, j'en vois peu en Europe qui lui puissent être comparées; et si les choses suivent leur cours naturel, on verra celle de l'Angleterre aller toujours en déclinant, et celle de la France toujours en se perfectionnant. La première est polie à force d'être usée ; si celle-ci est encore brute, c'est qu'elle est neuve.

Ceux qui fondèrent la république française, ne savoient pas ce qu'ils fondoient. C'étoient, pour la plupart, des hommes perdus de crimes, qui avoient ouï dire que dans les

républiques, c'étoient les plus furieux qui étoient le plus en crédit. Rome fut de même fondée par des brigands, et cette Rome devint la maîtresse du monde.

CHAPITRE VII.

RÉSULTATS de la Révolution.

IL me reste peu de choses à dire. En décrivant la constitution de la France, je décrivois, sans m'en appercevoir, les résultats de sa révolution; ils y sont presque tous renfermés.

Une constitution de cette nature, ne pouvoit laisser subsister ni pouvoir arbitraire, ni privilèges, soit d'homme à homme, soit de corporation à corporation, soit de province à province, soit de propriété à propriété. Au despotisme, devoit donc succèder la liberté; aux privilèges, l'égalité des droits; aux parlemens, une représentation nationale; aux justices des seigneurs, les justices de paix; à la judicature vénale, les jugemens par jurés; aux compagnies exclusives des marchands, la liberté illimitée du commerce; et comme il y a plus de gouvernés que de gouvernans, plus de peuple que de noblesse, plus de cadets que d'aînés, plus d'acheteurs que de monopoleurs, et plus d'hommes à naître que de vivans, il semble que cette révolution de-

voit faire plus de contens que de mécontens. Cependant, le contraire arriva.

Des changemens si grands et si rapides n'avoient pu s'opérer sans de violentes secousses; et ces secousses, sans tout détruire, avoient tout ébranlé. Les ennemis de la révolution n'avoient pas seuls éprouvé sa violence; nul homme en France n'y échappa: non-seulement beaucoup de fortunes furent renversées, mais beaucoup d'espérances ne furent pas remplies; et les contemporains, après avoir reçu tout l'orage, ne devoient recueillir que la moindre partie de ses bienfaits.

Fut-elle un mal, parce qu'elle entraîna de grands maux? Le tonnerre et les vents sont un grand mal pour ceux dont ils ravagent les récoltes; et sans ce mal tout ce qui respire périroit suffoqué. Puisqu'il y a des vapeurs, il faut bien qu'il y ait des orages, ou plutôt, il n'y auroit point d'orages, s'il n'y avoit point de vapeurs.

Ainsi, ce qui est désordre par rapport à la partie, est ordre par rapport au tout. Mais les rapports particuliers étant plus faciles à saisir que ne le sont les rapports géné-

raux, il en arrive que le vulgaire est toujours plus saisi des maux d'une révolution que de ses avantages; outre que ses avantages ne venant qu'à sa suite, tandis que ses maux l'accompagnent, il rapproche aisément les mauvais-effets de leur cause, parce qu'ils en sont voisins, et difficilement les bons, parce qu'ils en sont éloignés.

Le grand nombre ne vit donc, d'abord, que les désordres et les horreurs qu'avoit entraînés la révolution, et cette première vue forma contre elle un préjugé presqu'invincible : car on sentoit ses maux, et ses biens il falloit les prévoir.

Ses partisans avoient commis d'horribles cruautés. Ils exterminèrent ses ennemis, comme ennemis de l'humanité ; et sous prétexte de la venger, ils la firent frémir.

La guerre qu'ils déclarèrent ensuite à la propriété ne fut pas moins violente. La loi avoit invité chaque pauvre à voir dans chaque riche un ennemi ; le sang des riches ruissela, et les bourreaux héritèrent de leurs victimes.

Enfin cette persécution cessa, mais non les crimes. La terreur ne fit que se déplacer.

Tous ceux qui en avoient souffert en firent souffrir à leur tour ; d'opprimés, ils devinrent oppresseurs, et les assassins furent punis, mais par l'assassinat.

Le papier-monnoie acheva la dépravation dans la plupart des classes. Il rendit le gouvernement, d'abord prodigue, ensuite frauduleux, et enfin banqueroutier. Il ruina la classe corrompue des anciens riches, et lui substitua la classe plus corrompue des enrichis. Il corrompit la probité de la plupart des débiteurs; et ce papier perdant chaque jour de sa valeur, l'artisan consomma chaque jour tout son salaire, parce qu'alors épargner eût été s'appauvrir ; et l'habitude de l'épargne, cette première cause de la richesse des empires, fut perdue.

Tels furent les résultats particuliers de la révolution : particuliers (quoique tous les citoyens les eussent ressentis, et dussent s'en ressentir long-temps,) parce que ce qui occupe un grand espace dans la vie des hommes, n'occupe qu'un moment dans la vie des nations.

Les résultats généraux sont ce qui reste; tout ce qui passe est résultat particulier.

Il restera de la révolution un esprit de li-

berté qui s'opposera désormais à toute tyrannie durable, quand même la constitution républicaine de la France seroit renversée. Ce résultat est le plus solide de tous ; mais c'est aussi le moins brillant.

Il en résultera pour tous les peuples, même pour ceux qui resteront sous le pouvoir le plus absolu, un grand adoucissement d'oppression : de la part des rois, par l'exemple d'un roi détrôné ; de la part des peuples, par celui d'un peuple affranchi.

Cette révolution avoit diminué la population, et fort ébranlé l'ordre. Un de ses principaux résultats devoit être de fortifier l'ordre et d'augmenter la population. Soit par les lois sur le partage des successions, soit par la vente, à vil prix, des biens nationaux, elle avoit doublé le nombre des propriétaires, c'est-à-dire, des intéressés à l'ordre social ; et cette multiplication des propriétaires devoit à son tour augmenter la population bien plus que ne l'avoient diminuée les émigrations et la guerre.

Des émigrés des autres pays devoient aussi remplacer à la France ceux qu'elle avoit perdus. Comme les ennemis de la liberté

l'avoient fuie, ceux de la tyrannie devoient y fuir ; et cette espèce d'émigrés convenoit mieux que l'autre à son nouveau gouvernement; enfin, la justice et la paix devoient lui ramener tous ceux que la persécution ou la terreur avoient forcé de fuir.

Les grands et continuels dangers dont chaque citoyen fut environné pendant sept ans, accoutumèrent à les braver, et l'audace devint une vertu commune.

La longue durée de la révolution, et la violence avec laquelle toutes les classes la ressentirent, usèrent pour long-temps le goût du changement.

La naissance de la république au milieu des victoires, et la puissance avec laquelle elle accabla, de son berceau, tous ses ennemis, donnèrent à son enfance la majesté des vieux empires, et imposèrent la gloire à tout son avenir.

L'éducation devoit devenir plus soignée, dans un pays où il n'y avoit de différences entre les citoyens que celles qu'elle y mettoit. Les arts et les sciences devoient donc s'y perfectionner, et par une autre conséquence, le sort du peuple s'améliorer.

Mais il y avoit bien d'autres causes. Car

tous les capitaux du luxe et du commerce extérieur ayant passé pendant trois ans à l'agriculture, elle en avoit tiré de grands moyens d'accroissement. La solde, à vil prix, des rentes et des impôts avoit dû augmenter encore son capital; et la déperdition continuelle du papier, s'opposant aux thésaurisations, les agriculteurs avoient dû convertir la plus grande partie de leurs profits, en biens moins périssables.

La disette fit aux Français le plus beau présent que puisse recevoir un peuple, en lui enseignant l'économie des comestibles; ils s'accoutumèrent à chercher dans la sobriété, le moyen de se passer de l'abondance.

La loi du maximum, loi qui devoit tout perdre, favorisa la multiplication des bestiaux, ce grand meuble de l'agriculture. Car ayant réglé le prix de la viande, et ayant oublié de régler celui de la bête vivante, on conserva sur pied les bestiaux, parce qu'il y avoit à perdre à les tuer.

Enfin le haussement des salaires et la baisse des marchandises, ce dernier terme de la prospérité des nations, devoit être le résultat de cette grande révolution. Le commerce étant affranchi de toute gêne, devoit devenir

plus étendu ; et ouvrant un plus grand marché, il devoit, par la plus grande concurrence des marchandises, faire baisser leur prix. Ayant d'ailleurs besoin de plus de bras, à raison de sa plus grande étendue, il devoit les faire payer plus cher qu'auparavant, en augmentant la concurrence parmi ceux qui les employoient : ainsi, le double effet de cet affranchissement devoit être de mettre les marchandises au rabais et les bras à l'enchère. Il est vrai que l'abolition des maîtrises devoit aussi ouvrir une plus grande concurrence entre les ouvriers ; mais la facilité de quitter un métier désavantageux devoit les faire sortir de la dépendance des entrepreneurs, et obliger ceux-ci à payer mieux ceux qu'ils avoient envie de conserver.

Bien des révolutions politiques ont agité le monde. La plupart ont échoué ; quelques-unes ont eu une partie des résultats de la révolution française : aucune ne les a réunis.

La force des choses les amena tous ; la part qu'y prirent les hommes fut la mauvaise. Voyez leur histoire et leurs lois.

Le progrès des lumières avoit été sa cause, il devoit être aussi sa garantie.

FIN.